

Le budget de 27 millions et demi de dollars alloué cette année au programme Perspectives-Jeunesse a été établi en fonction des statistiques concernant la demande des années passées et . . .

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

LES TRANSPORTS—L'ENTENTE AVEC LES ÉTATS-UNIS AU SUJET DE L'AUGMENTATION DE LA PART CANADIENNE DES EXPÉDITIONS MARITIMES—LES VUES DU GOUVERNEMENT

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Madame l'Orateur, c'est grâce à M. Henry Brown que je peux prendre la parole ce soir, à la suite d'une série de questions que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* à l'intention du ministre des Transports (M. Marchand) le 31 octobre 1974, et de nouveau le 4 novembre. Ces questions portaient sur la proposition d'un code d'éthique pour la conférence des compagnies maritimes, dont 72 des nations-membres ont adopté le principe à Genève en avril 1974. Le but principal de cet accord, pour la gouverne du député, est d'essayer d'exprimer aux grandes compagnies internationales de transports maritimes le malaise croissant des nations exportatrices et importatrices du monde entier à l'égard du niveau des services qui leur sont rendus et de la mesure dans laquelle ces services reflètent leurs intérêts nationaux.

Il s'agirait de garantir aux pays exportateurs ou importateurs un montant de l'ordre de 40 p. 100 du commerce dans les deux sens en laissant 20 p. 100 aux tiers. Il faudra longtemps avant que cette proposition ne soit adoptée par les états-membres et qu'elle ait force de droit maritime, mais c'est tout de même un pas en avant, et un avertissement au monde entier que tout ne va pas pour le mieux dans les pays exportateurs et importateurs qui, jusqu'à présent, dépendaient énormément des grandes sociétés internationales et étrangères de transports maritimes.

Le Canada, comme on pouvait probablement s'y attendre, s'est abstenu. Nous n'avons pas de flotte. Selon Howard Darling, nous n'avons même pas de véritable ministère chargé d'élaborer une politique de transport maritime.

**Des voix:** Quelle honte.

**M. Forrestall:** Nous sommes tributaires à 99 p. 100 sinon plus de compagnies étrangères de transport pour nos exportations et nos importations. En d'autres termes, le Canada est presque exclusivement soumis aux caprices des cartels de transport étrangers, qui, selon Howard Darling, passent de plus en plus aux mains ou sous le contrôle de gouvernements étrangers dont les seules subventions permettent à une grande partie des flottes du monde de survivre.

● (2210)

Le commerce étranger du Canada a tout bonnement une importance trop vitale pour être abandonné aux intérêts de puissances étrangères. En un mot, il est soumis aux attaques d'un bilatéralisme croissant, de nationalisations et de participations financières étrangères croissantes, d'une spécialisation accrue et d'une poussée de nationalisme.

Nos lignes de défense sont minces, presque lamentable-ment. Il n'y a pas de ministère responsable ni de ministre responsable. Sont-ce les Affaires extérieures? Est-ce le

*L'ajournement*

ministère de l'Industrie et du Commerce? Est-ce le ministère des Transports? Apparemment, personne ne le sait, et, d'après moi, tout le monde au gouvernement a l'air de s'en moquer.

Un centième de notre commerce transite actuellement dans des cales canadiennes. La proposition de la CNUCED donnerait au Canada une option immédiate lui permettant d'exiger plus de 40 p. 100. Qu'est-ce que cela signifie? Là encore, personne ne le sait.

Sont inscrites au *Feuilleton*, en mon nom, les questions suivantes:

N° 1130: Le gouvernement a-t-il créé un groupe interministériel pour étudier les conséquences sur la construction navale, les réparations des navires ainsi que les marins et les officiers de la marine marchande canadienne de l'éventuelle ratification par le Canada . . .

Je parle ici de cette entente.

N° 1131: Quel serait le nombre de navires nécessaires pour assurer le transport entre a) des ports canadiens et des destinations étrangères, b) des ports étrangers et des ports canadiens, de 40 p. 100 des cargaisons actuelles au taux fixé par la conférence des lignes maritimes de transport?

N° 1132: Combien de matelots de la marine marchande du Canada faudrait-il pour l'équipage des navires nécessaires . . .

Cette réponse se rapporterait à la réponse à la question n° 1131.

N° 1133: Combien de a) navires de transport de marchandises générales (y compris les navires prenant à bord un nombre de passagers), b) de navires porte-container dont les tarifs ont été fixés par la conférence des lignes maritimes de transport ont été utilisés pour les expéditions maritimes internationales partant de ports canadiens ou y arrivant au cours des douze derniers mois?

Toutes ces questions figurent au *Feuilleton* de la Chambre des communes depuis presque trois mois sans qu'aucune d'entre elles n'ait reçu l'ombre d'une réponse. C'est une honte, qui découle de la négligence.

J'ai présenté une motion portant production de documents. Le gouvernement a dit que la convention était d'ordre hypothétique et que le Canada n'en avait donc fait aucune étude. Mais alors sur quoi se fondera la décision que la Canada devra prendre à l'égard de sa ratification? Aucune réponse.

Je veux savoir ce que le Canada se dispose à faire. A mon avis, ce genre d'obstruction est le résultat d'une négligence insensible, insensée, maladroite—une négligence née de l'ignorance et entretenue par une confiance naïve dans les sociétés de navigation étrangère. C'est inadmissible. Nous devons mettre fin à la léthargie et au somnambulisme dont le ministre et le gouvernement actuels se contentent et nous devons nous préparer à ratifier un code d'éthique.

J'ai cherché à obtenir des renseignements ce soir. Le 6 novembre j'ai écrit à la Commission canadienne des transports pour tenter de savoir combien d'unités comprend la marine marchande canadienne. Jusqu'à présent, je n'ai pas encore reçu de réponse écrite bien que l'on m'ait téléphoné pour me dire que ce chiffre n'était pas connu. Ils ne connaissent pas, madame l'Orateur, la taille de la marine du Canada.

J'ai écrit à Statistique Canada pour obtenir des renseignements sur les répercussions que cette entente aurait sur notre marine. Cet organisme ne le savait pas, mais, on me demandait \$1,000 pour me donner certains renseignements. Mille dollars pour des renseignements qui n'avaient aucun rapport! Sans parler de l'Association de la marine du Canada, qui n'a même pas accusé réception de mes demandes de renseignements.

Je veux savoir combien le Canada verse en frais d'expédition aux marines marchandes étrangères dans le cadre